

DIRECTION ADJOINTE DE LA DIRECTION DES SYSTEMES ORBITAUX
GROUPE D'ETUDES ET D'INFORMATION SUR LES PHENOMENES
AEROSPATIAUX NON IDENTIFIES

Toulouse, le 15/06/2018
DSO/DA//GP

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

PANTIN (93) 30.05.1993 T1

PANTIN (93) 30.05.1993 T2

CAS D'OBSERVATION

1 – CONTEXTE

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr. Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque (A, B, C ou D) et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions. Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification.

Ce cas d'observation précédemment classé D et nommé PANTIN (93) 30.05.1993 fait partie d'un ensemble de cas réexaminés récemment.

Ce cas concerne l'observation de deux PANs par un témoin le 30.05.1993 vers 4 heures, une fois ce témoin rentré chez lui après une soirée, depuis la commune de PANTIN (93).

Le témoin s'est présenté le lendemain au bureau de la brigade de Gendarmerie où a été rédigé le seul document en possession du GEIPAN relatif à ce cas d'observation, à savoir le procès-verbal de renseignement administratif.

Une enquête sur place, y compris de moralité, a été réalisée par les Gendarmes, auprès des voisins, gardiens des résidences aux alentours, ainsi qu'auprès des militaires d'une autre brigade et des fonctionnaires des commissariats de police des environs.

2- DESCRIPTION DU CAS

Voici la description du cas, telle que narrée par le témoin dans le procès-verbal :

« Je demeure dans un immeuble, au 6ème et dernier étage. Mon appartement est composé de trois pièces, non compris la cuisine et dépendance, et il est muni d'un balcon donnant sur la rue xxx. Cet immeuble est à l'angle des rues xxx et xxx. Je désire relater des phénomènes étranges dont j'ai été témoin le 30 mai 1993, étant à mon domicile.

A 4 heures 10, je suis rentrée à mon domicile, après avoir passé une soirée avec des amis. Je suis rentrée seule. Avant d'aller me coucher, je suis allée fumer une cigarette sur le balcon. Tout était calme, il n'y avait aucun piéton, mais quelques véhicules circulaient. A 4 heures 15, en tournant la tête sur la gauche, j'ai constaté la présence dans le ciel, à environ 50 à 100 mètres de moi, et entre 10 et 15 mètres du sol, un objet que je n'ai pu jusqu'alors identifier. En effet, il s'agissait d'une forme rectangulaire lumineuse, et de couleur orange. Il mesurait, je pense, environ 1 mètre. Il n'éblouissait pas, et scintillait plutôt. Le scintillement était permanent sans discontinuité. Je précise que le temps était clair, il n'y avait aucun nuage, la température était d'au moins 20 degrés. Je tiens à préciser également que durant notre soirée, nous n'avons consommé ni alcool, ni substance hallucinogène quelconque.

L'objet était statique. Il a gardé cette position pendant 15 minutes. Il n'y avait pas de projection de lumière. Au bout de ce laps de temps ; l'intensité de la lumière dudit objet a diminué. A ce moment, j'ai entendu un chien, certainement de la résidence xxx située en face de mon immeuble, aboyer. Je le sentais énervé, apeuré. L'objet s'est déplacé en pivotant sur lui-même, et s'est dirigé vers Noisy-le-Sec (93). Il est passé derrière l'immeuble sis rue xxx à Pantin. Une lumière rouge s'est mise à clignoter au moment de son départ. Il se déplaçait très lentement. Il a disparu à l'horizon. Je précise qu'il faisait nuit noire.

Je suis rentrée dans mon appartement en laissant la porte-fenêtre donnant sur le balcon ouverte. J'ai fumé une cigarette ; j'étais émue suite à ce que je venais de voir. Il était exactement 4 heures 30, car j'ai regardé ma montre. Je suis sortie sur le balcon. Sur ma droite rue Charles Auray puis voie de la Déportation, au-dessus des peupliers qui bordent cette voie, j'ai constaté la présence d'un autre objet. Celui-ci avait la forme d'un disque, il était très lumineux de couleur blanche, mais, comme le précédent, il n'émettait pas de rayonnement. Son diamètre était d'environ un mètre. Il était exactement 4 heures 45. Ce second objet était à environ 50 mètres de moi. Je n'étais pas obligée de lever les yeux au ciel pour le voir. Il est resté à cet emplacement jusqu'à 6 heures. Je l'ai observé sans quitter mon balcon. Le ciel s'est couvert petit à petit, et l'objet s'est éloigné très lentement en direction du ciel, jusqu'à ce que je ne puisse plus le voir. Le chien n'a pas aboyé à l'apparition de ce deuxième objet. Le jour commençait à apparaître. Les objets que je viens de décrire n'ont jamais fait de bruit.

N'ayant pas de pellicule photos à disposition à ce moment-là, je n'ai pu effectuer de clichés. Je n'ai pas contacté la Gendarmerie dès la constatation des faits car je n'ai pas le téléphone, et je tenais à observer ce phénomène en permanence. Je pense ne pas avoir été le seul témoin de l'événement. Je tiens à ce que mon nom ne soit pas divulgué au public. »

Indicatif 75104001
Nom TOUR ST-JACQUES
Altitude 38 mètres
Coordonnées lat : 48°51'30"N - lon : 2°20'54"E
Coordonnées lambert X : 6008 hm - Y : 24289 hm
Producteurs 1995 : METEO-FRANCE

+ [Afficher la liste des paramètres](#)

- [Masquer les données ...](#)

Date	FF	DD	N	NBAS	N1	C1	B1	VV
30 mai 1995 00:00	3	320						
30 mai 1995 01:00	3	350						
30 mai 1995 02:00	3	360						
30 mai 1995 03:00	1	350						
30 mai 1995 04:00	1	350						
30 mai 1995 05:00	1	50						
30 mai 1995 06:00	2	360						

Indicatif 95088001
Nom LE BOURGET
Altitude 49 mètres
Coordonnées lat : 48°58'00"N - lon : 2°25'36"E
Coordonnées lambert X : 6066 hm - Y : 24410 hm
Producteurs 1995 : METEO-FRANCE

+ [Afficher la liste des paramètres](#)

- [Masquer les données ...](#)

Date	FF	DD	N	NBAS	N1	C1	B1	VV
30 mai 1995 00:00	1	280						
30 mai 1995 01:00	2	340						
30 mai 1995 02:00	1	330						
30 mai 1995 03:00	2	330						
30 mai 1995 04:00	2	340						
30 mai 1995 05:00	2	360	7	7	3	6	1000	15000
30 mai 1995 06:00	1	340	7	7	3	6	1000	15000

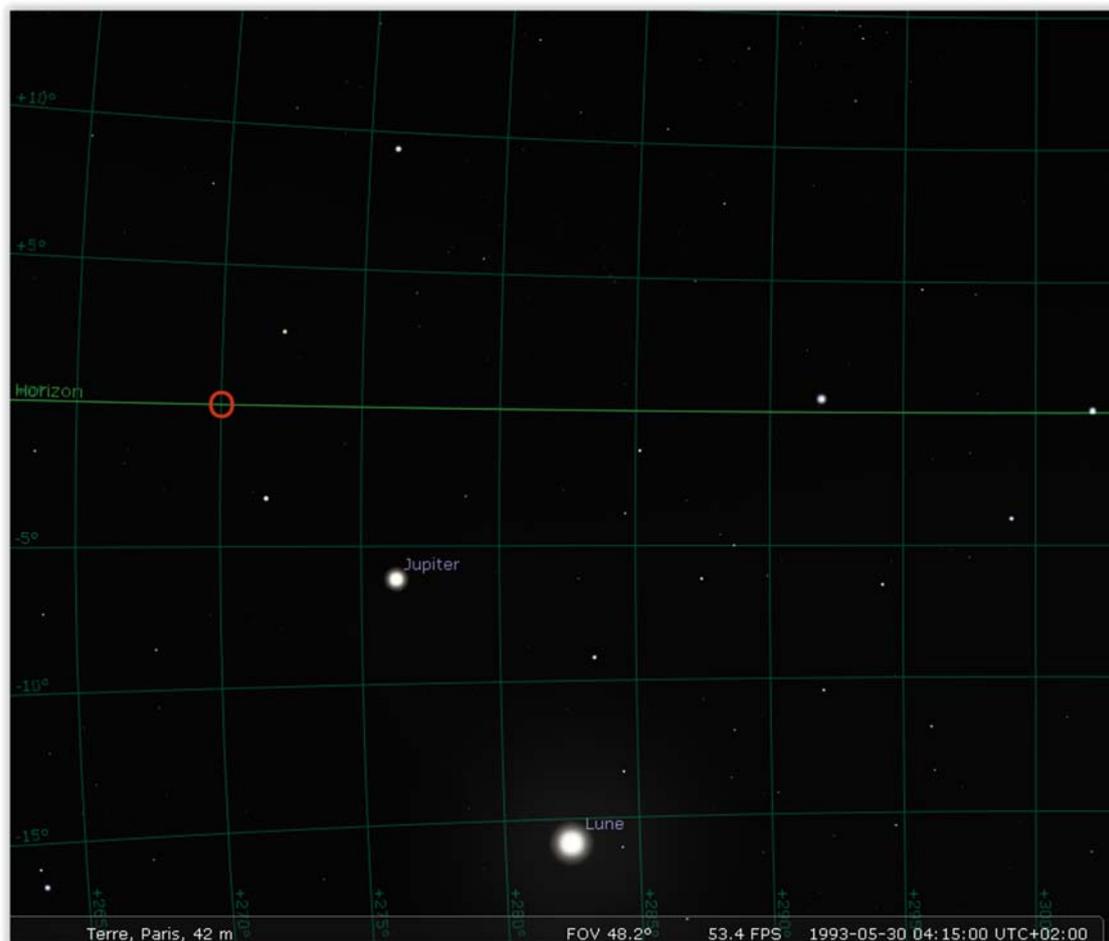
Indicatif	75114001
Nom	PARIS-MONTSOURIS
Altitude	75 mètres
Coordonnées	lat : 48°49'18"N - lon : 2°20'12"E
Coordonnées lambert	X : 6000 hm - Y : 24248 hm
Producteurs	1995 : METEO-FRANCE

+ [Afficher la liste des paramètres](#)

- [Masquer les données ...](#)

Date	FF	DD	N	NBAS	N1	C1	B1	VV
30 mai 1995 00:00	2	310						
30 mai 1995 01:00	2	290						
30 mai 1995 02:00	2	330						
30 mai 1995 03:00	2	340						
30 mai 1995 04:00	1	350						
30 mai 1995 05:00	2	360						10000
30 mai 1995 06:00	1	360	7	7	7	6	1500	10000

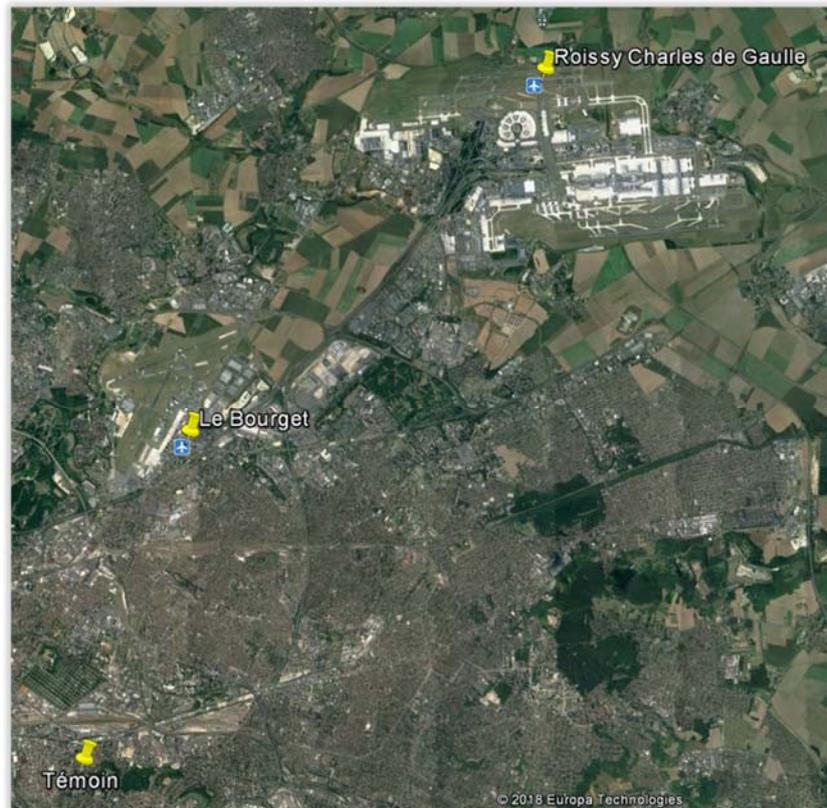
La **situation astronomique** nous montre qu'à l'heure de l'observation, Jupiter et la Lune se trouvaient sous d'horizon :



En revanche, Vénus se levait et se trouvait à environ 5° au-dessus de l'horizon et à l'azimut 85° à 4h45 et à 17° au-dessus de l'horizon et à l'azimut 98° à 6h00 :



A noter, pour la **situation aéronautique**, la présence à environ 16 km au nord-est de la position du témoin, de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle, et à environ 7 km au nord-nord-est de la position du témoin de l'aéroport du Bourget :



Analyse

L'observation se divise clairement en deux phases distinctes, relatives très probablement à l'observation de deux phénomènes également distincts :

- Phase 1 : le témoin observe le premier PAN, décrit comme étant de forme rectangulaire, lumineux scintillant et orange. Ce PAN est resté statique environ 15 minutes, avant que son intensité lumineuse diminue et qu'il pivote sur lui-même tout en se dirigeant très lentement vers l'est. A ce moment est également apparu un feu clignotant rouge. Il passe ensuite derrière un immeuble situé au nord de la position du témoin avant de disparaître à l'horizon.

- Phase 2 : le témoin observe dans une autre direction, plus orientée est, un disque lumineux de couleur blanche, n'émettant pas de rayonnement, et situé bas sur l'horizon (« *je n'étais pas obligé de lever les yeux pour le voir* »). Le témoin l'observe 1h15 exactement avant que le ciel ne se couvre petit à petit et que le PAN ne s'éloigne très lentement « *en direction du ciel* »

Aucun bruit en provenance des PANs n'a été perçu par le témoin durant ces deux phases.

Bien que le premier PAN soit décrit par le témoin comme étant de forme rectangulaire et de couleur orange, tout laisse à penser que cette phase ne concerne probablement qu'une confusion avec les phares d'atterrissages d'un avion effectuant en vol VFR nuit un atterrissage sur l'un des deux aéroports situés dans l'exact prolongement de l'axe d'observation.

En effet, un aéronef observé phares d'atterrissages allumés se dirigeant en première phase d'approche en direction du témoin pourra sembler immobile pendant une longue période, jusqu'à ce qu'il pivote en direction des pistes dans sa phase finale d'approche. Se trouvant à faible altitude, sa hauteur angulaire sera également faible, sur une distance se séparant du témoin importante ; il est donc normal qu'il se trouve masqué un instant par l'immeuble situé au nord, face au témoin, séparé de lui par un stade (et ne masquant donc pas de façon importante en hauteur le ciel) :



Immeuble derrière lequel le premier PAN est passé, vu depuis le sol

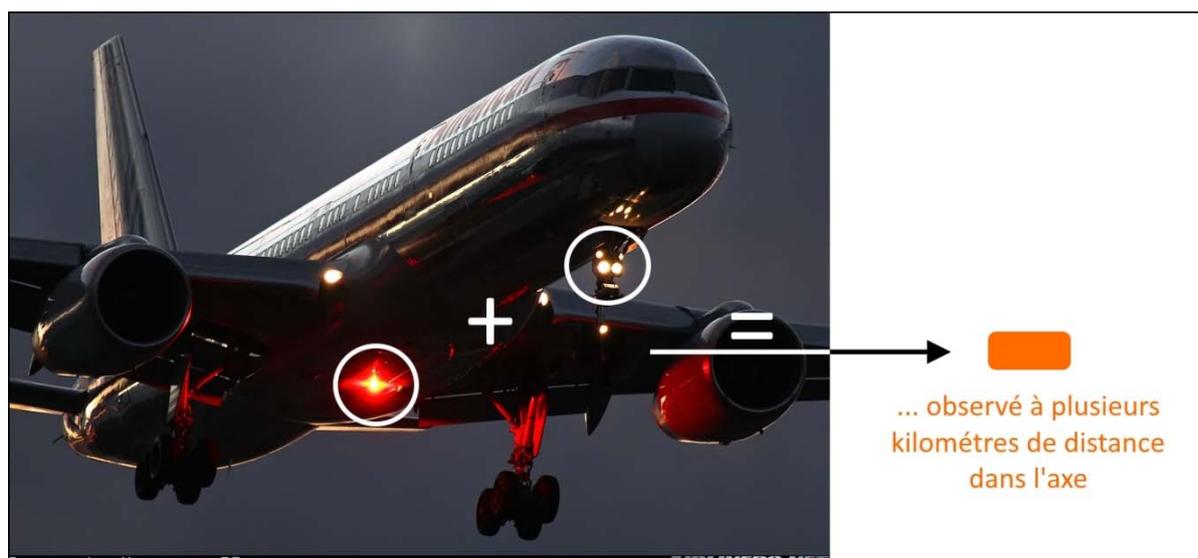
Ainsi, l'aéronef suspecté d'être à l'origine de la confusion aurait très bien pu initialement avoir été observé se dirigeant vers le sud-est avant de s'orienter soit sur un axe d'environ 67° (vers l'est-nord-est) correspondant à l'orientation de l'une des pistes de l'aéroport du Bourget, soit sur un axe d'environ 85° (presque plein est) correspondant à l'orientation de toutes les pistes de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle. Cela correspondait bien au sens de déplacement final du PAN tel que noté par le témoin.

Le changement d'orientation de l'aéronef par rapport à la position du témoin modifie du même coup la visibilité de ses feux. Les feux d'atterrissage ne se situant plus dans l'axe d'observation, ils s'estompent en intensité jusqu'à parfois finir par ne plus être visibles du tout. En revanche, d'autres feux peuvent le devenir, comme les feux anticollision rouges clignotants situés au niveau de la carlingue sur certains avions de ligne civils ou sur certains avions militaires.



Les phares d'atterrissage des aéronefs peuvent être vus de très loin (voir en exemple sur le site du GEIPAN le cas « [EZE \(06\) 16.05.2014](#) » où un tel aéronef a pu être observé à une distance au témoin d'environ 36 km et l'autre exemple « [FONTRAILLES \(65\) 31.10.2017](#) » où les phares de l'avion sont visibles de jour depuis 100 km sur plus de 10 minutes de durée) et produire un effet de scintillement exactement comme le décrit le témoin, causé par les perturbations atmosphériques. Cette distance importante empêche par ailleurs évidemment toute perception de bruits de moteurs par le témoin, surtout que le vent était nul (variable) à très faible au moment de l'observation.

La forme rectangulaire et la couleur orange décrites par le témoin semblent plus difficilement explicables. Cependant, si la distance d'observation est importante (plusieurs dizaines de kilomètres), l'œil du témoin ne pourra pas séparer les deux feux d'atterrissage, situés sur un même niveau horizontal (voir photo ci-dessus), et la forme globale résultante apparaîtra plus ou moins allongée, voire rectangulaire. Il en sera de même pour la couleur, le rouge du feu anticollision situé sous la carlingue se mélangeant, pour une observation de nuit, au blanc-jaune des feux d'atterrissage, donnant une couleur plus orangée :



Concernant le PAN en phase 2, la longueur de la durée de l'observation couplée avec la faible élévation angulaire du PAN au-dessus de l'horizon laisse penser à une banale confusion astronomique.

Dans la direction d'observation, Vénus (pouvant être décrite comme un disque lumineux blanc) se levait pour se trouver environ 5° au-dessus de l'horizon et pratiquement plein est, pour se diriger doucement vers l'est-sud-est tout en gagnant de la hauteur (environ 17° à 6h00).

Sa disparition est causée par la couche nuageuse, très importante ce matin-là (7/8 à partir de 5h UTC) ; sans toutefois que le témoin précise si l'observation s'est faite de façon continue pendant 1h15 ou de façon discontinue ; Vénus pouvant éventuellement être temporairement masquée durant ce laps de temps par les nuages.

3.1. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

TEMOIN N°1

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	PANTIN (93)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	RENTRE D'UNE SOIREE
B2	Adresse précise du lieu d'observation	xxx
B3	Description du lieu d'observation	BALCON DE L'APPARTEMENT DU TEMOIN
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	30/05/1993
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	04:15:00
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	PAN 1 : PLUS DE 15 MINUTES PAN 2 : 1H15
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	NON
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	/
B9	Observation continue ou discontinue ?	DISCONTINUE
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	DISCONTINUE UNIQUEMENT ENTRE LES DEUX PANS QUI N'ONT PAS ETE

		OBSERVES SIMULTANEMENT. SINON CONTINUE POUR CHAQUE PAN
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	/
B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	NON
B14	Conditions météorologiques	CIEL COUVERT 7 A 8/8 OCTAS, VENT TRES FAIBLE A NUL ET VISIBILITE 10 A 15 KM
B15	Conditions astronomiques	PRESENCE DE VENUS SE LEVANT ENTRE 5° ET 17° ENTRE 4H45 ET 6H00
B16	Equipements allumés ou actifs	/
B17	Sources de bruits externes connues	/
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	2
C2	Forme	PAN 1 : RECTANGULAIRE PUIS PONCTUELLE PAN 2 : DISQUE
C3	Couleur	PAN 1 : ORANGE PUIS ROUGE PAN 2 : BLANC
C4	Luminosité	PAN 1 : ORANGE SCINTILLANT PUIS ROUGE CLIGNOTANT PAN 2 : « TRES LUMINEUX »
C5	Trainée ou halo ?	NON
C6	Taille apparente (maximale)	/
C7	Bruit provenant du phénomène ?	/
C8	Distance estimée (si possible)	/
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	PAN 1 : ENVIRON 310° PAN 2 : ENVIRON 90°
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	/
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	PAN 1 : ENVIRON 15° PAN 2 : ENVIRON 90°
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	/
C13	Trajectoire du phénomène	PAN 1 : « STATIQUE » ; PUIS DEPLACEMENT EN PIVOTANT ET DEPLACEMENT TRES LENT PAN 2 : IMMOBILE PUIS DEPLACEMENT TRES LENT EN HAUTEUR
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	/
C15	Effet(s) sur l'environnement	/

POUR LES ELEMENTS SUIVANTS, INDIQUEZ SIMPLEMENT SI LE TEMOIN A REPONDU A CES QUESTIONS		
E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	/
E2	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	/
E3	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	/
E4	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	/
E5	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	/
E6	Origine de l'intérêt pour les PAN ?	/
E7	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	/
E8	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	/

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

La seule hypothèse envisagée est celle d'une double confusion avec un avion en approche sur un aéroport parisien d'une part et avec la planète Vénus d'autre part.

4.1. SYNTHESE DES HYPOTHESES

HYPOTHESE			EVALUATION*
PAN 1 : AVION EN APPROCHE			70%
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
- FORME	- FEUX D'ATTERRISSAGE PLACES HORIZONTALEMENT CONFONDUS DE LOIN : FORME RECTANGULAIRE	-	0.4
- COULEUR	- ORANGE CORRESPONDANT AUX MELANGE DES COULEURS DES FEUX D'ATTERRISSAGE (JAUNE) ET DU FEU ANTICOLLISION (ROUGE) SITUE SOUS LA CARLINGUE, OBSERVE A GRANDE DISTANCE	-	0.4
- LUMINOSITE	- SCINTILLANTE (DISTANCE + PERTURBATIONS ATMOSPHERIQUES) ET CLIGNOTANTE POUR LE FEU ANTICOLLISION	-	0.6
- DEPLACEMENTS	COMPATIBLE AVEC UNE OBSERVATION DE FACE EN		1.00

- POSITION	PREMIER LIEU (IMMOBILE) PUIS TRANSVERSALE DANS UN SECOND TEMPS (TRES LENT) EN DIRECTION DE L'AEROPORT DU BOURGET OU DE CELUI DE ROISSY CDG	1.00
- ELEVATION	BASSE, POUR UN AVION EN APPROCHE	1.00
- BRUIT	NON PERÇU AVEC LA DISTANCE	0.9

HYPOTHESE			EVALUATION*
PAN 2 : VENUS			85%
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE OU MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
- FORME	- DISQUE	-	1.00
- COULEUR	- BLANC	-	1.00
- DEPLACEMENTS	- TRES LENTS	-	1.00
- POSITION	- VERS L'EST	-	0.7
- DUREE D'OBSERVATION	- 1H15 : TRES LONGUE, CLASSIQUE POUR UNE CONFUSION ASTRONOMIQUE	-	1.00
- DISPARITION	- MASQUEE PAR LES NUAGES NOMBREUX CETTE NUIT-LA	-	1.00

**Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur: certaine (100%) ; forte (>80%) ; importante (60% à 80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)*

4.2. SYNTHÈSE DE LA CONSISTANCE

La consistance est moyenne, sans document photo et vidéo, et sans relevés par les Gendarmes lors de leur enquête sur place de mesures angulaires.

5- CONCLUSION

Il y a en fait deux observations de deux PAN distincts :

Dans un premier temps, il s'agit probablement des feux d'atterrissage d'un aéronef en phase d'approche VFR nuit sur l'un des deux aéroports parisiens situés dans l'axe d'observation du témoin,

Les phares d'atterrissages des aéronefs peuvent en effet être vus de très loin, voir en exemple sur le site du GEIPAN le cas « [EZE \(06\) 16.05.2014](#) » où un tel aéronef a pu être observé à une distance au témoin d'environ 36 km et l'autre exemple « [FONTRAILLES \(65\) 31.10.2017](#) » où les phares de l'avion sont visibles et quasi-immobiles de jour depuis 100 km sur plus de 10 minutes de durée.

La distance empêche au témoin de distinguer autre chose que ces puissants feux dont la couleur et la luminosité sont, de nuit, mélangés au feu anticollision rouge situé sous la carlingue de l'appareil, donnant cette forme de « *rectangle orange* » notée par le témoin.

Le sens de déplacement vers l'est, la faible élévation angulaire au-dessus de l'horizon, l'observation d'un feu clignotant rouge après le pivotement de l'aéronef sur son axe le positionnant face à la piste, la lenteur du déplacement, ainsi que l'absence de bruit confortent l'hypothèse.

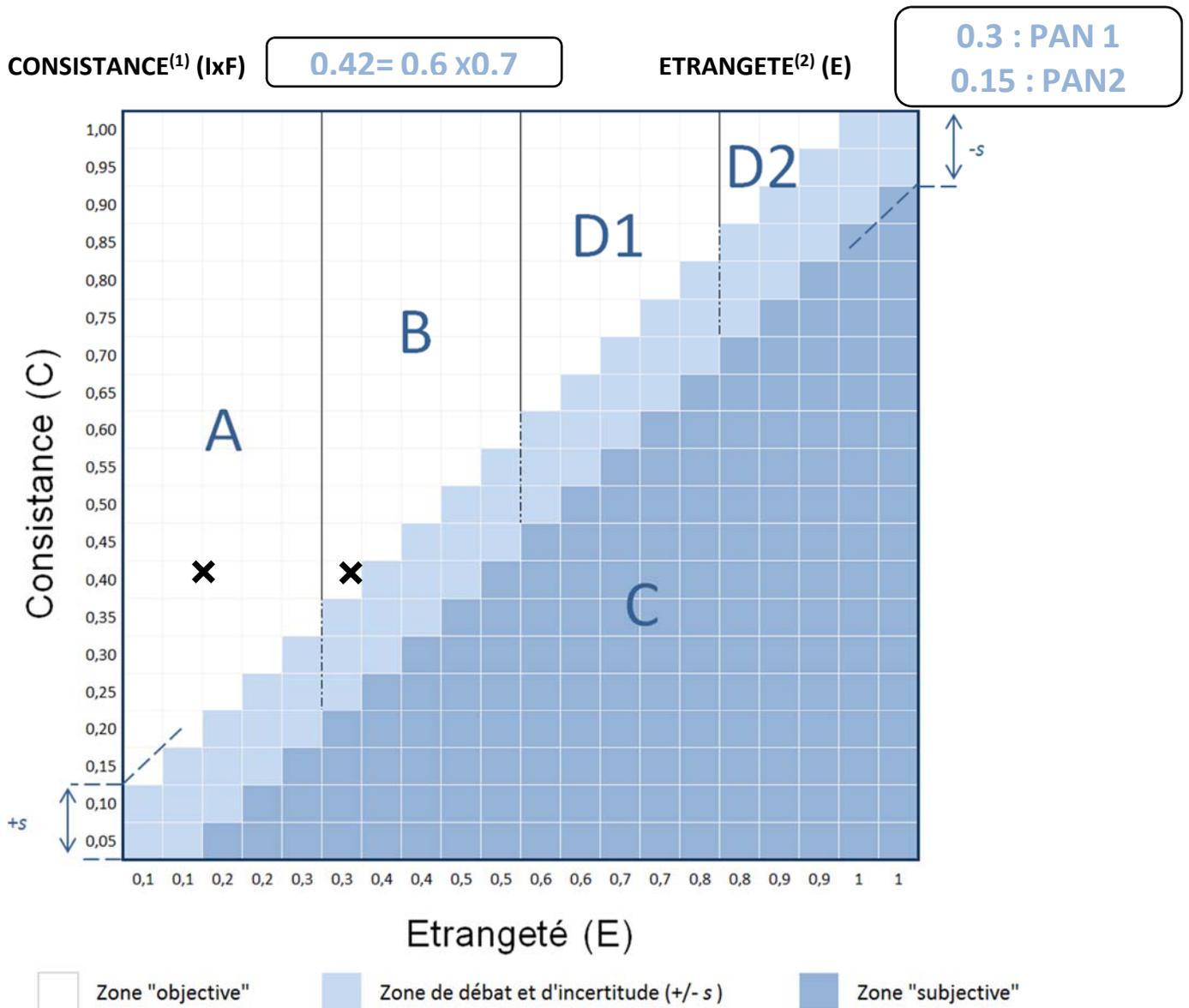
Dans un second temps, la durée de l'observation, le lent déplacement du PAN dans le ciel, sa forme circulaire et de couleur blanche ainsi que sa disparition du fait des nuages présents en nombre cette nuit-là confortent l'hypothèse d'une confusion avec la planète Vénus, se levant à l'est et se déplaçant lentement vers l'est-sud-est tout en gagnant en élévation. Le témoin n'a probablement pas l'habitude d'observer le ciel à cette heure tardive de la nuit et n'est familier avec ces phénomènes astronomiques. Il a scruté le ciel probablement suite à l'attention ou inquiétude créée par la première observation qui est l'observation principale à retenir.

La consistance est moyenne et bénéficie surtout du repérage au bâtiments, ce qui pallie partiellement l'absence de relevés de mesures angulaires par les Gendarmes lors de leur enquête sur place.

Classification en «**B**» : Observation d'avion pour le PAN1

Classification en «**A**» : Observation de Vénus pour le PAN2

5.1. CLASSIFICATION



⁽¹⁾ CONSISTANCE (C) : ENTRE 0 ET 1. QUANTITE D'INFORMATIONS (I) FIABLES (F) RECUEILLIES SUR UN TEMOIGNAGE ($C = I \times F$)

⁽²⁾ ETRANGETE (E) : ENTRE 0 ET 1. DISTANCE EN TERMES D'INFORMATIONS A L'ENSEMBLE DES PHENOMENES CONNUS